

Encouragement à la propriété du logement

Demande d'un versement anticipé

Veuillez compléter et cocher la présente demande

Je soussigné(e):

Nom, prénom:

N° d'assuré:

Etat civil: célibataire, divorcé(e), partenariat dissous judiciairement, veuf(ve), partenariat dissous par décès

Afin que la demande soit valable, veuillez joindre une attestation d'état civil valable.

marié(e), lié(e) par un partenariat enregistré au sens de la loi fédérale du 18 juin 2004 sur le partenariat enregistré entre personnes du même sexe (LPart)

Nom et prénom du
conjoint/partenaire
au sens de la LPart:

Je souhaite obtenir un versement anticipé:

du montant maximum auquel j'aurai droit au jour du versement

de la somme de CHF _____ (montant fixe)

à la date _____

pour le financement d'un logement consistant en

un appartement

une maison familiale

Forme de propriété

propriété individuelle

copropriété

propriété commune avec mon conjoint/partenaire au sens de la LPart

droit de superficie distinct et permanent

J'utilise ce montant pour:

acquérir un logement

construire, rénover, transformer un logement

rembourser un prêt hypothécaire

acquérir des participations à la propriété:

parts sociales d'une coopérative de construction et d'habitation

actions d'une société anonyme de locataires

accorder un prêt partiaire à un organisme de construction d'utilité publique

Je joins à cette demande:

en cas d'acquisition, de construction, de rénovation ou de transformation d'un logement

extrait récent du Registre foncier

contrat d'achat du bien immobilier ou précontrat (acte notarié)

permis de construire

contrat d'entreprise (y c. plans)

compte de construction et confirmation de la banque que les fonds de la prévoyance seront exclusivement utilisés pour la construction du logement.

factures des entrepreneurs non encore réglées (en cas de transformation)

attestation de domicile ou de séjour ou engagement d'habiter le logement

Transfert prévu de propriété suite à l'acquisition / la construction d'un logement,
date: _____

en cas d'amortissement du prêt hypothécaire

extrait récent du Registre foncier

décompte de la banque mentionnant le montant de l'hypothèque à amortir

attestation de domicile ou de séjour

en cas d'acquisition de participation

règlement ou statuts de la coopérative de construction et d'habitation

règlement ou statuts de la société anonyme de locataires

convention portant sur l'achat de parts sociales

convention portant sur l'achat d'actions

contrat de prêt partiaire

attestation de domicile ou de séjour ou engagement d'habiter le logement

J'atteste:

O avoir effectué un ou plusieurs achats durant les trois dernières années:

1. CHF _____ date _____
2. CHF _____ date _____
2. CHF _____ date _____

O n'avoir effectué aucun achat durant les trois dernières années.

Je vous prie:

pour autant que ma demande soit admise, de bien vouloir verser le montant demandé:

en faveur de:

adresse:

relation

bancaire/C.C.P.:

Signatures

J'ai pris connaissance du document "guide explicatif concernant la demande de versement anticipé" et en accepte le contenu.

Le(s) soussigné(s) autorise(nt) le conservateur du Registre foncier à procéder à l'inscription de la restriction du droit d'aliéner une fois que le versement anticipé aura été effectué. De plus, le (co-)propriétaire confirme qu'il prendra en charge les frais d'inscription et de radiation de la restriction du droit d'aliéner. Je prends en outre connaissance du fait qu'il est de ma responsabilité de procéder aux clarifications fiscales concernant le versement anticipé.

Lieu et date:

Signature de l'assuré:

Consentement du conjoint/partenaire au sens de la LPart

Afin que la demande soit valable, veuillez faire authentifier votre signature par un notaire directement sur ce formulaire.

Lieu et date:

Signature du conjoint/partenaire au sens de la LPart:

Note concernant les frais de traitement :

<u>Emplacement du bien immobilier</u>	<u>Frais totaux</u>
<u>Suisse</u>	<u>CHF 380.-</u>
<u>Etranger</u>	<u>CHF 300.-</u>

Suisse :

Les frais de dossier de la caisse de pension Mikron s'élèvent à CHF 300.-. Pour les logements en propriété à usage propre et domiciliés en Suisse, l'inscription d'une restriction du droit d'aliéner au registre foncier est nécessaire. Pour cette inscription, les bureaux du registre foncier compétents facturent au moins CHF 80.-, somme que nous répercutons intégralement sur le fonds de la caisse. Le montant à virer s'élève donc à CHF 380.-

Etranger :

En cas de résidence à l'étranger, aucune inscription au registre foncier suisse n'est nécessaire, de sorte que les frais de traitement restent fixés à CHF 300.-.

Récépissé

Compte / Payable à
CH13 0023 0230 5051 0743 0
Pensionskasse Mikron
Mühlebrücke 2
2502 Biel/Bienne

Payable par (nom/adresse)

Monnaie Montant
CHF

Point de dépôt

Section paiement



Compte / Payable à
CH13 0023 0230 5051 0743 0
Pensionskasse Mikron
Mühlebrücke 2
2502 Biel/Bienne

Informations supplémentaires
Frais EPL

Payable par (nom/adresse)

Monnaie Montant
CHF